



TotalEnergies

Carte tarifaire

TotalEnergies Pixel Next Fixed

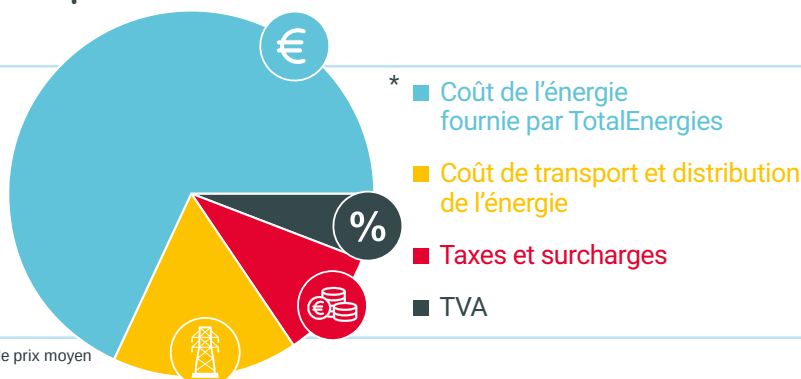
mars 2025

Conditions particulières relatives à la formule Pixel Next Fixed

- Gaz en Région de Bruxelles-Capitale
- TVA 6 % incluse

Avantages de la formule "Pixel Next Fixed"

- Tarif fixe calculé au plus juste
- Service d'un expert par téléphone
- Remises exclusives sur l'entretien de votre chaudière, l'installation de panneaux solaires



* Basé sur une consommation moyenne de 14.000 kWh/an d'une famille, et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

Conditions particulières applicables aux consommateurs résidentiels en Région de Bruxelles-Capitale.

Ces conditions sont applicables aux nouveaux contrats établis en **mars 2025** et aux contrats renouvelés en **juin 2025** (pour les renouvellements, la carte tarifaire est ainsi connue deux mois avant application).

L'offre "TotalEnergies Pixel Next Fixed" est une formule tarifaire accessible aux consommateurs résidentiels avec des compteurs à relevé annuel.

Les prix qui vous sont facturés en vertu de votre contrat sont constitués de 2 parties :

1. Tarifs fournisseur :

1.1 [Coût de l'énergie fournie par TotalEnergies] :

Le prix variable de l'énergie et de la redevance fixe

2. Tarifs régulés [Coûts de réseaux et prélèvements] :

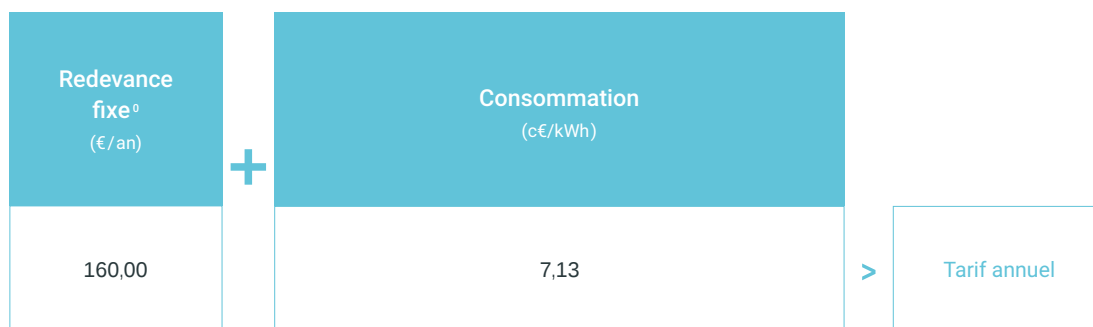
2.1 [Coût de transport et distribution de l'énergie]

(intégralement restitués aux GRD/GRT)

2.2 [Taxes et surcharges]

(intégralement restituées aux entités concernées)

Coûts de l'énergie



Le prix de l'énergie est fixé pendant la période contractuelle.

